

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 5

Rubrik: Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nules bouchent le tamis fin du maturateur. Certains apiculteurs se sont mis à extraire souvent, mais il peut arriver des déboires dans la conservation. Il faudrait deux ou trois jours sans récolte.

Une autre méthode consiste à tremper pendant douze heures les cadres granulés après les avoir désoperculés dans de l'eau froide ou tiède, l'eau chaude risquant de fondre la propolis et de donner un goût au miel. Ensuite, glisser deux ou trois cadres sur les planchettes d'une ruche munie de cadres de hausses vides en laissant un petit espace de circulation ; les remplacer cinq ou six fois et attendre une dizaine de jours pour extraire. Lorsque le sirop de fonte est suffisamment épais, le donner à d'autres ruches dans les nourrisseurs ; ne pas le laisser fermenter.

Tout cela donne un travail difficile. Ça colle, ça mouille, ça pique, ça risque le pillage et ne peut plus être pratiqué après le 15 août, les abeilles, à ce moment-là, risquant d'encombrer encore davantage le corps de ruche de ce miellat qui a été, dans bien des ruchers, mal exposés, désastreux pour l'hivernage.

P. Javet.



ÉCHOS DE PARTOUT

MALADIES DES ABEILLES ADULTES

Nombre d'organismes pathogènes infectent les abeilles mellifères adultes (bactéries, champignons, protozoaires, virus). Une maladie, l'acariose, qui est causée par un acarien, est très grave en Europe. Le continent nord-américain a été épargné par cette maladie grâce aux lois rigoureuses qui interdisent l'importation d'abeilles d'Europe.

Nosébose

Au Canada, la nosébose est probablement la maladie la plus répandue chez les abeilles adultes. Cette maladie est surtout nuisible aux petites colonies comme aux abeilles en paquets, les « noyaux » et aux colonies hivernées affaiblies.

La nosébose est causée par un organisme protozoaire qui envahit le canal alimentaire de l'abeille adulte. Cette maladie réduit la durée de la vie des reines, des ouvrières et des faux-bourçons. La durée des abeilles butineuses peut être raccourcie de moitié. Les œufs d'une reine fortement infectée n'éclosent pas et la colonie perd sa reine. Cette maladie peut entraîner un détronement de la reine,

surtout chez les abeilles en paquets. Malheureusement, les symptômes de la maladie ne se voient pas facilement en plein air.

La présence de la nosémosse chez les abeilles en paquets nuit à leur développement et réduit donc considérablement leur capacité de récolte de miel. La période critique pour la reine, dans une colonie en paquets, se produit pendant les quatre premières semaines qui suivent l'installation. Le danger d'infection pour la reine est grandement réduit dès que les abeilles éclosent.

Fumidil-B pour la répression de la nosémosse

Il a été démontré que l'antibiotique connu sous le nom de fumagilline enraye le développement de la nosémosse ; son emploi est donc recommandé pour la répression de cette maladie. La fumagilline est vendue sous le nom de commerce Fumidil-B et les apiculteurs peuvent s'en procurer chez tous les commerçants d'accessoires de rucher.

Préparation de l'aliment

On peut obtenir des bouteilles de Fumidil-B en deux grosseurs. La petite bouteille contient une quantité suffisante de l'antibiotique pour traiter 6 colonies fortes, ou 12 petites colonies, des colonies en paquets et des colonies de force inférieure à la moyenne. La grosse bouteille de un litre contient suffisamment de substance active (9,5 grammes) pour traiter de 100 à 200 colonies fortes ou 240 petites colonies. Pour traiter un nombre moins élevé de colonies, utilisez une cuillère régulière de mesurage pour mesurer la quantité requise de la substance. Une cuillère à thé rase contient une quantité suffisante de l'antibiotique pour alimenter une colonie forte ou deux petites colonies, des colonies en paquets ou des colonies faibles. La dose de Fumidil-B pour une colonie est donnée dans un gallon (3,745 litres) de sirop. Cette quantité totale peut être servie soit en une seule fois, soit en deux ou trois applications.

Le Fumidil-B est une poudre soluble dans l'eau. La quantité mesurée de Fumidil-B est dissoute dans l'eau chaude (100-120°) puis cette solution est ajoutée à l'eau employée pour faire dissoudre le sucre. Le sirop doit se composer de deux parties de sucre et d'une partie d'eau, au volume.

Au printemps, chaque colonie hivernée doit recevoir un gallon de sirop médicamenté aussitôt que possible. Il faut en donner une deuxième fois deux à trois semaines plus tard.

Après une forte manifestation de nosémosse au printemps, il est sage d'ajouter du Fumidil-B aux aliments donnés l'automne suivant. Le développement de la maladie sera ainsi enrayé et les colonies hiverneront mieux.

Il faut donner le sirop médicamenté (une demi-cuillerée à thé de Fumidil-B par gallon de sirop) aux colonies en paquets avec leur installation. Un seul traitement devrait permettre de maîtriser économiquement la maladie. Toutefois, si la colonie semble fortement infectée de nosémosé, il serait avantageux d'administrer un deuxième traitement de sirop médicamenté. Cette deuxième administration devrait être effectuée de deux à trois semaines après le traitement.

La fumigation à l'acide acétique détruit les spores de nosémosé sur les rayons

Les rayons qui sont contaminés d'excréments sont une source importante d'infection par la nosémosé parce que les abeilles saines contractent la maladie en nettoyant les cellules contaminées.

Les vapeurs d'acide acétique concentré sont les plus efficaces pour détruire les spores de nosémosé sur les rayons. Afin de prévenir la propagation de la maladie dans le rucher, les chambres à couvain provenant de colonies qui sont mortes au cours de l'hiver ou au début du printemps, ne devraient pas être utilisées de nouveau avant d'être fumigées. La quantité d'acide requise pour chaque corps de ruches est d'un quart de chopine (0,466 litres : 4).

On épand dans une hausse peu profonde, par-dessus les boîtes des ruches contenant des rayons contaminés, de la bourre de coton trempée dans la quantité requise d'acide acétique concentré. Etant donné qu'il ne faut pas laisser échapper les vapeurs de l'acide concentré, chaque groupe de chambres à couvain, avec la boîte vide contenant la bourre de coton, doit être fermé hermétiquement, surtout sur le dessus et le fond. La fumigation doit être continuée pendant au moins cinq jours.

Remarque

Il faut porter des gants de caoutchouc quand on manipule l'acide.

Septicémie, paralysie des abeilles et amibiase

Il existe d'autres maladies des abeilles adultes, mais elles ne sont pas aussi répandues que la nosémosé. Les apiculteurs qui constatent la mort d'un nombre exceptionnellement élevé d'abeilles devraient se mettre en communications avec un laboratoire. Dans la majorité des cas, il est sage de prélever un échantillon d'abeilles vivantes et d'abeilles mortes. L'échantillon doit comprendre au moins 100 abeilles. Pour l'envoi par la poste, placez-le dans une boîte d'allumettes, une cage royale, etc. Ne les envoyez pas dans des contenants fermés hermétiquement.

(Tiré de la *Gazette apicole*, par G. C.)